



ALL OVER THE WORLD TO CHANGE IT!

INTERNATIONAL UNION OF SOCIALIST YOUTH

RESOLUTIONS – RESOLUCIONES - RÉOLUTIONS

ONLY ONE RESOLUTION PER SHEET!
SOLO UNA RESOLUCIÓN POR HOJA!
UNE SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE!

TITLE/ TITULO/ TITRE:	L'IUSY réclame des lois sur l'avortement garantissant les droits des femmes sur leur propre corps
ORGANIZATION/ ORGANIZACIÓN/ ORGANISATION:	SSU, S-Students Suède, AUF, DSU, SDY Finlande, SONK, SU Île Féroé, SDY Estonie, UJ Islande
COUNTRY/ PAÍS/ PAYS:	Suède, Danemark, Norvège, Finlande, Île Féroé, Estonie, Islande

LINE/ LÍNEA/ LIGNE:	RESOLUTION/ RESOLUCIÓN/ RÉOLUTION
---------------------------	-----------------------------------

- 1 L'IUSY croit que l'un des piliers d'une société moderne et juste est les droits des
2 femmes. Ces droits doivent inclure les droits des femmes sur leur propre corps. Ce doit
3 être la décision individuelle d'une femme si ou quand avoir des enfants. Même dans les
4 pays où la pratique commune laisse la décision d'un avortement aux femmes, les lois
5 doivent être clairement du côté de ce droit fondamental. D'un autre côté, les
6 gouvernements devraient viser à faciliter l'accès aux contraceptifs, à réduire les
7 grossesses accidentelles et les MST. Chaque année, près de 50 000 femmes dans le
8 monde meurent à la suite d'un avortement pratiqué dans des conditions dangereuses,
9 lorsque le système de santé ne fournit pas de traitement sûr. Un avortement est en soi
10 une situation difficile pour toute femme, et par conséquent la société ne devrait pas
11 exercer une pression inutile sur elle en la forçant à pratiquer l'avortement dans des
12 conditions dangereuses sans soutien.
- 13 - L'IUSY insiste sur l'importance de travailler à la réforme des lois sur l'avortement
14 afin de garantir les droits des femmes sur leur propre corps.

KINDLY NOTE THAT THE LATEST DEADLINE FOR SUBMITTING RESOLUTIONS TO THE IUSY SECRETARIAT IS SUNDAY
31st DECEMBER AT 23:59 CET. RESOLUTIONS MUST BE SENT TO CONGRESS@IUSY.ORG.
TENGAN EN CUNETA QUE LA FECHA LIMITE PARA PROPONER RESOLUCIONES AL SECRETARIADO DE IUSY ES EL 31
DE DICIEMBRE A LAS 23.59 CET. LAS RESOLUCIONES SE DEBEN ENVIAR A CONGRESS@IUSY.ORG.
NOTER QUE LA DATE LIMITE POUR PROPOSER DES RÉOLUTIONS À SECRETARIAT DU IUSY ESTE FIXÉ AU 31
DÉCEMBRE À 23:59 CET. RÉOLUTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉ À CONGRESS@IUSY.ORG.